

Réunion du Comité Syndical du 27 mars 2024

Effectif légal du conseil syndical : 64
Nombre de conseillers en exercice : 64
Nombre de conseillers présents : 37
Nombre de conseillers représentés : 2
Nombre de votants : 39

Convoqué le 12 mars 2024, le conseil syndical s'est réuni le 27 mars 2024 à 18h00, Salle d'Assemblée de Clermont Auvergne Métropole (7ème étage), 64 avenue de l'Union Soviétique à Clermont-Ferrand, sous la présidence de Monsieur Dominique ADENOT.

117^e Séance

Étaient présents les délégués dont les noms suivent :

Monsieur Dominique ADENOT	Madame Nathalie MARIN
Monsieur Claude AUBERT	Monsieur Christian MELIS
Monsieur Jérôme AUSLENDER	Madame Danielle MISIC
Monsieur José BELDA	Madame Christine PACAUD
Monsieur Nicolas BONNET	Monsieur Gilles PAULET
Monsieur Frédéric BONNICHON	Madame Mina PERRIN
Monsieur Philippe CARTAILLER	Monsieur Gilles PÉTEL
Monsieur Jean-Christophe CERVANTES	Monsieur Pascal PIGOT
Monsieur Gérard CHANSARD	Monsieur Jérôme PIREYRE
Monsieur Jean-Michel CHARLAT	Monsieur Stéphane PONCE
Monsieur Alain DEAT	Monsieur Marc REGNOUX
Madame Blandine GALLIOT	Monsieur Jean-Pierre ROUSSEL
Monsieur Dominique GUÉLON	Madame Valérie ROUX
Monsieur Gérard GUILLAUME	Monsieur Bruno VALLADIER
Monsieur Jean-Pierre HEBRARD	Madame Nadine VALLESPI
Monsieur Jacques LARDANS	Monsieur Dominique VAURIS
Madame Christine LECHEVALLIER	Monsieur Gilles VESCOVI
Monsieur André MAGNOUX	Monsieur Roland GRENET
Madame Christine MANDON	

Étaient excusés / absents :

Monsieur Claude AIGUESPARSES
Monsieur Marcel ALEDO
Monsieur Dominique BANNIER
Monsieur Nicolas BEAURE
Monsieur Jean-Pierre BRENAS
Monsieur Éric BRUN
Monsieur Alain CHARLAT
Monsieur Antoine DESFORGES
Madame Nathalie DOS SANTOS
Monsieur Gérard DUBOIS
Madame Catherine FROMAGE
Monsieur Éric GRENET
Monsieur Yann GUILLEVIC
Monsieur Sylverin KEMMOE

Monsieur Michel LACROIX
Monsieur Jean-Marc LAVIGNE
Madame Dominique MARQUIE
Monsieur Cédric MEYNIER
Monsieur Sébastien MORIN
Monsieur Jean-Marc MORVAN
Monsieur Jean-Michel ONDET
Monsieur Pierre PÉCOUL
Madame Anne-Marie PICARD
Monsieur François REPOLT
Monsieur Bruno RESSOUCHE
Madame Sandrine ROUSSEL
Monsieur Laurent THEVENOT
Monsieur Nicolas WEINMEISTER

Avaient donné pouvoir :

Madame Catherine FROMAGE	à	Monsieur Gilles PAULET
Madame Sandrine ROUSSEL	à	Monsieur Dominique ADENOT

ANIMATION PAT 2024-2028

Depuis 2017, le Grand Clermont et le Parc Naturel Régional Livradois-Forez ont élaboré un Projet Alimentaire Territorial commun, mis en place une gouvernance avec les acteurs et travaillé à sa mise en œuvre.

Cette démarche participative et prospective vise à augmenter le taux d'auto-provisionnement du territoire ainsi qu'à favoriser la consommation de produits locaux de qualité issus d'une agriculture rémunératrice et respectueuse de l'environnement. De plus en plus de structures, publiques comme privées, du territoire s'engagent désormais pour la mise en œuvre d'actions concourant à l'atteinte des objectifs notamment chiffrés du PAT.

Afin de poursuivre l'indispensable animation du dossier permettant d'entretenir la réelle dynamique du PAT, et en accord avec le PNR Livradois-Forez, il est proposé d'approuver la poursuite d'une mission d'animation/ingénierie du PAT de 5 ans portée par le Grand Clermont sur la période 2024/2028. Cette mission est assurée par 1,4 ETP (poste à temps plein d'animatrice du PAT et partie du poste de directeur-adjoint).

Les demandes d'aides, pour le financement de cette animation PAT 2024-28, seront déposées auprès de la Région Auvergne / Rhône-Alpes dans le cadre du fonds FEADER régionaux (mesure T01) selon le prévisionnel suivant :

Récapitulatif des dépenses	Montant HT	Financements	Montants
Frais salariaux et de structure	461 470,46 €	FEADER Région AURA (mesure T01)	254 760,22 €
Frais de stagiaire	17 280,00 €		
Frais de communication / diffusion de journées PAT et du Forum Alimentaire Local (FAL)	37 500€		
Frais d'animation de journées PAT et du FAL	14 500€	Autofinancement	275 990,24 €
Total HT des dépenses prévisionnelles	530 750,46 €	Total des recettes prévisionnelles	530 750,46 €

Aussi, après en avoir délibéré, le conseil syndical décide :

- D'approuver le projet d'animation du PAT pour 2024-2028
- D'approuver le plan de financement prévisionnel tel que présenté par Monsieur le Président
- D'autoriser Monsieur le Président à solliciter toutes les subventions et à signer tout document se rapportant à ces demandes
- D'autoriser la prise en charge du financement du solde des dépenses du projet en cas de financement FEADER inférieur au plan de financement prévisionnel

Cette délibération annule et remplace celle prise précédemment sur le même sujet à savoir la délibération n°802 du 7 février 2024.

ADOpte à l'unanimité des membres présents

À Clermont-Ferrand, le 28 mars 2024.

Dominique ADENOT,
Président.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-200048171-20240327-20240327-816-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

